

**NOTICE ARCHITECTURALE  
COMPOSITION, INSERTION, FONCTIONNEMENT**

**Le site**

Le terrain support du projet est plat, et ne présente pas de contraintes physiques particulières.

Il bénéficie d'une exposition favorable et d'un large champ de vision sur le paysage environnant.

Il s'inscrit en bord de route dans un quartier résidentiel, dont les constructions ne dépassent guère un ou deux étages sur rez-de-chaussée. La nature de ce bâti et son échelle doivent être prises en compte dans le cadre du projet d'extension.

Il est occupé par les bâtiments existants du Lycée, qui sont organisés selon un principe pavillonnaire, bien adapté au caractère géographique local et apprécié par les usagers au niveau du fonctionnement.

Les bâtiments sont implantés de manière générale par rapport à un axe de composition central, perpendiculaire à la route, et les diverses extensions successives ont (sagement) respecté ce principe, qui est une fausse évidence, au détriment d'une approche plus paysagère, plus sensible.

L'établissement présente un caractère très aéré, dans un environnement végétal de qualité, marqué par la présence d'arbres de hautes tiges et d'un ruisseau qui traverse le site de part en part, et qui lui confère une touche poétique certaine.

Cependant, si l'éparpillement des bâtiments sur l'ensemble du site est un facteur général d'harmonie et d'intégration paysagère, leurs styles et expressions architecturaux très hétéroclites, témoins des tendances de leur époque, créent une relative cacophonie et un problème de lisibilité global.

Par ailleurs, si les surfaces non bâties sont importantes, elles n'en constituent pas pour autant des espaces qualifiés. En effet, hormis « l'Agora » situé au centre de la composition existante, il n'y pas de vrais espaces récréatifs, de vie, de rencontre, de convivialité.

Cet espace central est occupé par un système de préaux et d'auvents, dont l'utilité fonctionnelle n'est pas à remettre en cause, mais dont l'impact architectural marque trop fortement le site.

Enfin, si cet espace « capte » effectivement le visiteur, il n'en demeure pas moins que le lycée souffre de l'absence d'une entrée et d'un véritable espace d'accueil, connecté au Pôle administratif.

Indépendamment des contraintes techniques, fonctionnelles et réglementaires, c'est dans l'analyse du site, de ses qualités et de ses défauts, qu'émergent tous les enjeux du projet, à savoir: tirer parti du projet d'extension du Lycée pour lui redonner une identité architecturale globale, pour générer des espaces de vie extérieurs qui soient autre chose que des vides de construction, facteurs d'appropriation, tout en préservant son caractère paysager et pavillonnaire, et ce malgré les surfaces nouvelles importantes à construire.

### **Le concept**

La prise en compte des contraintes ci-dessus, le souci permanent de la sécurité des élèves et usagers du Lycée, la nécessité incontournable d'un fonctionnement optimal et le souhait d'une architecture lisible, accessible et appropriable par tous, ont dicté le concept du projet.

S'appuyant sur l'axe de composition central, il est créé un véritable parvis d'entrée, au droit du parking restructuré, entre l'établissement et la route d'accès, parvis dont la forme elliptique s'étire jusqu'au ruisseau pour constituer les espaces de circulations et de cheminements entre les divers bâtiments.

Le bâtiment A fait l'objet d'une petite extension côté parvis, qui permet de re-qualifier la façade d'entrée, mais également d'orienter les visiteurs et usagers vers les portails latéraux.

Le souci de créer des lieux de centralité, avec des espaces récréatifs vastes et aérés à l'Est du site a dicté le choix de la construction des extensions des bâtiments pédagogiques B et C côté route (Ouest).

Ces bâtiments neufs, en R+1, prennent place sur des espaces libres excentrés et coupés du reste du site par les bâtiments B et C, difficilement utilisables en tant qu'espaces récréatifs, au niveau du vécu collectif, de la surveillance, .... et libérant ainsi de la surface côté Est.

Ces extensions permettent également de donner un nouveau rythme à la longue façade d'entrée, en écho avec le bâtiment A, qui s'intègre mieux ainsi dans la composition générale.

Le projet évite ainsi l'éclatement des activités pédagogiques, regroupées dans deux bâtiments exclusivement, l'un dédié à l'enseignement général, l'autre à l'enseignement scientifique et spécialisé.

Par ailleurs, la configuration des dégagements existants dans les bâtiments B et C permet une distribution aisée et peu consommatrice d'espace des nouvelles salles d'enseignement.

Toujours dans la même logique axiale, dont il est difficile de s'affranchir, le bâtiment D fait l'objet d'extensions latérales plus ou moins symétriques, sur les deux niveaux.

Il est tiré parti de cette extension, et notamment de la couverture du Rez-de-chaussée, pour relier physiquement les bâtiments A, B, C et D.

Cette couverture cintrée en bacs aluminium vert-cuivre est étirée, mais évidée, pour créer une seule et même nappe homogène d'auvents, permettant de cheminer au sec entre les divers bâtiments.

On retrouve même sa projection au droit du portail d'entrée pour constituer un porche fonctionnel, mais également un signal.

Au milieu des bâtiments, ce péristyle moderne confère au lieu enfin son véritable caractère d'Agora, espace de centralité aéré.

Les extensions du bâtiment D, et notamment les activités accueillies, permettent de re-qualifier d'autres espaces extérieurs :

- le Foyer des enseignants, est prévu côté Nord, hors du circuit des élèves et des véhicules, et il s'ouvre sur un espace végétal très boisé, presque sauvage, et libéré du bâtiment G démoli
- à l'opposé, côté Sud, les locaux de la Vie scolaire, situés dans le flux des élèves, s'ouvrent sur un véritable espace récréatif, prolongé par l'espace sportif, et parfaitement cadré entre le bâtiment C et le nouveau bâtiment J.

Vie scolaire dans le bâtiment D, mais surtout salle polyvalente, préau, Maison des Lycéens, sanitaires, ... du nouveau bâtiment J s'ouvrent sur cet espace de centralité, dédié à la vie lycéenne.

Cet espace, minéral mais animé et convivial grâce à la plantation d'arbres d'alignement, est par ailleurs facilement surveillable depuis les locaux de la Vie scolaire.

Le bâtiment J, qui abrite également les vestiaires sportifs, à proximité immédiate du stade, et les locaux de l'infirmerie, est situé sur le cheminement des élèves vers la demi-pension, via une passerelle piétonne, parfaitement séparée des voies de service.

Sa forme contemporaine et dynamique s'inscrit dans la composition du site, en se calant contre la limite Sud, et en s'étirant parallèlement le long du ruisseau et de son espace boisé

Dans un souci d'unité et d'homogénéité architecturale, les bâtiments J et E sont traités de manière identique, par le biais d'une couverture cintrée du même type que celle du rez-de-chaussée du bâtiment D.

A noter cependant que les pyramides du bâtiment E sont conservées, afin de minimiser les travaux, et animent ainsi la surface de la nouvelle couverture.

Le bâtiment I est réhabilité quasiment à l'identique, pour abriter tous les locaux de maintenance. Sa surface surabondante permet par ailleurs de disposer de grands locaux non affectés, mais dont l'établissement et les associations et clubs d'élèves trouveront certainement un usage.

Toute la circulation de service a été déviée le long de la limite Nord, avec la création d'un petit ouvrage sur le ruisseau, ce qui permet d'éviter les croisements entre véhicules et élèves à tous moments de la journée.

Pour des raisons de gestion de l'espace, de commodité, de qualité de vie et de confort, les 2 nouveaux logements de fonction sont prévus dans une construction neuve, située le long de la route derrière le rideau d'arbres. Comme les autres logements, ils bénéficient d'un accès propre, et d'un abri à voitures qui prend place sous la couverture de l'abri-vélos.

## **Le projet**

Le projet a été étudié dans le souci :

- du respect du programme et des liaisons fonctionnelles indiquées dans le dossier de Consultation des Concepteurs
- d'apporter des solutions fiables aux problèmes de fonctionnement actuel de l'établissement
- d'une gestion optimale des surfaces extérieures et des espaces boisés
- de limiter au maximum tous les travaux lourds dans les locaux existants. Chaque fois que cela a été possible, l'organisation des bâtiments existants, leurs façades, leurs cloisonnement, .... ont été conservées et adaptées au nouveau programme fonctionnel, et cela afin de limiter le coût des travaux et les nuisances du chantier sur l'activité du Lycée
- de minimiser l'impact des extensions sur les constructions existantes, afin de ne pas y générer de risques de désordres
- d'un phasage de travaux adapté à la réalité du chantier, à l'activité du Lycée dans des conditions de sécurité et de fonctionnement optimales

## Les accès

Le parc de stationnement a été planté d'arbres de hautes tiges et re-calibré, pour accueillir plus de voitures, mais aussi un bus, pour lequel il est également prévu un arrêt au droit du parvis.

Ce dernier est traité comme un véritable espace public piétonnier, rendu inaccessible aux véhicules par des bornes et mobiliers urbains.

**RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU LYCEE NORD BASSIN A ANDERNOS**

Concours de Maitrise d'Oeuvre

Un porche d'entrée permet aux élèves d'attendre l'ouverture du lycée à l'abri des intempéries.

L'accès de service et de secours est complètement déporté au Nord, et dessert le bâtiment I « Logistique » et le bâtiment E « Demi-pension ».

L'accès des logements neufs au Sud-Ouest fait également office de voie pour les engins de secours.

Le logement du Proviseur bénéficie d'un accès privatif depuis la route.

Le bâtiment A « Administration »

Ce bâtiment est restructuré afin de le rendre plus fonctionnel, mais surtout afin de séparer l'activité du Lycée de l'hébergement du personnel.

Ainsi, les logements bénéficient d'un accès indépendant depuis le parvis public, rendu confidentiel par un voile-masque en façade.

L'extension permet de mettre à leur disposition des celliers, et un vrai hall d'entrée. Par ailleurs, l'escalier hélicoïdal central est à usage exclusif des logements, un nouvel escalier réglementaire étant prévu pour l'administration.

Au rez-de-chaussée, le hall d'accueil de l'administration est élargi, et bénéficie de 3 accès, permettant une fluidité de fonctionnement.

La loge du gardien est stratégiquement située côté Est, et permet un contrôle de l'entrée, du parc de stationnement, et de l'agora.

L'étage de l'administration n'est pas rendu accessible aux handicapés, le public et les élèves pouvant être accueillis au RdC, au secrétariat ou dans le parloir.

L'organisation de cet étage n'est pas trop bouleversée, sauf pour la création de l'escalier, dont la forme permet la création d'un espace café et détente convivial.

Le bâtiment B « Enseignement général »

L'ensemble des locaux de l'Enseignement général prend place dans le bâtiment B.

L'extension en façade Nord-Ouest permet la création de 5 salles de cours, d'un dépôt et de 6 salles de TPE.

A l'exception de certaines modifications de cloisonnement (mise aux normes, dépôts, locaux VDI et entretien, ...), et la mise aux normes handicapés des sanitaires au RdC, l'organisation des locaux existants est conservée.

L'étage ne regroupant que des salles banalisées qui existent également au RdC, celui-ci n'est pas rendu accessible aux handicapés.

Le bâtiment C « Enseignement scientifique et spécialisé »

L'ensemble des locaux de l'Enseignement scientifique prend place dans le bâtiment C.

L'extension en façade Nord-Ouest permet la création de 2 salles de cours, et des salles d'Arts plastique et Informatique (au R+1 pour des raisons de sécurité au vol), idéalement situées en façade Nord.

Le Rez-de-chaussée et le 1er étage sont accessibles aux handicapés, grâce à la mise en oeuvre d'un ascenseur hydraulique dans l'extension.

**RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU LYCEE NORD BASSIN A ANDERNOS**

Concours de Maitrise d'Oeuvre

Dans ce bâtiment, le cloisonnement entre salles a été modifié pour tenir compte des nouvelles surfaces pédagogiques.

Le bâtiment D « CDI-Vie scolaire-Foyer enseignants »

Les extensions sont réalisées de part et d'autre du CDI.

Au RdC, les locaux techniques, sanitaires, ... ne sont pas modifiés en cloisonnement. Les bureaux de la Vie scolaire se répartissent de part et d'autre du cheminement des élèves vers le nouveau bâtiment J, côté Sud.

Ils bénéficient d'une position centrale et d'une vue stratégique sur les espaces dédiés aux élèves: Maison des Lycées, salle polyvalente, préau, sanitaires, espace récréatif, ...

Les locaux des enseignants sont localisés dans l'extension opposée, et donc à l'écart du flux des élèves. Leurs locaux s'ouvrent sur des espaces paysagers et boisés de qualité, propres à la détente. Les enseignants bénéficient de la proximité et d'un accès direct au CDI.

De larges auvents au RdC génèrent des espaces de convivialité, à l'abri des intempéries.

Au R+1, le CDI est étendu conformément au programme pédagogique. L'escalier extérieur existant est remplacé, ré-implanté, et doublé de son symétrique, qui permet un accès direct au bureau AS/COP tout en constituant une issue de secours supplémentaire.

Le documentaliste bénéficie d'une bonne vision générale de l'ensemble du CDI, y compris des carrels.

Les salles de travail sont regroupées dans l'extension Nord, à proximité de l'entrée, évitant ainsi des déplacements de groupes d'élèves à travers le CDI.

Le bâtiment E « Demi-pension »

Les extensions de ce bâtiment sont un prétexte pour modifier complètement son image architecturale actuelle, dont le style est très éloigné de tous les autres bâtiments, sans pour autant remettre en cause sa structure, afin de créer le moins de modifications et de travaux dans les réfectoires.

Ainsi, les formes hexagonales sont « diluées » au milieu des extensions de manière à les rendre illisibles de l'extérieur, tout en assurant une homogénéité architecturale du projet.

A l'intérieur par contre, les réfectoires hexagonaux restent apparents, et déterminent des sous-espaces intéressants.

La grande couverture s'étire de manière à créer un préau abrité pour les élèves qui se rendent au réfectoire.

La ligne de self est rallongée, et le cheminement des élèves entrants ne croise plus celui des élèves qui remettent leur plateau à la laverie.

La salle des invités est située à proximité immédiate de l'entrée.

Les locaux de la cuisine sont bien entendu agrandis et organisés selon le principe de la marche en avant.

Le bâtiment F « Logement Principal »

Ce logement est conservé en l'état. Seuls les accès et espaces extérieurs sont intégrés à la nouvelle composition.

Le bâtiment G

Ce bâtiment, dont la structure n'est pas conforme, et dont le coût de la réhabilitation serait hors de proportion par rapport au résultat escompté, est démoli au profit d'un espace boisé le long du ruisseau.

**RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU LYCEE NORD BASSIN A ANDERNOS**

Concours de Maitrise d'Oeuvre

Le bâtiment H

Ce bâtiment est démoli. Cependant, il fera l'objet dans un premier temps d'une démolition partielle, afin de maintenir en service les vestiaires sportifs jusqu'à l'achèvement du bâtiment J.

Le bâtiment I « Logistique »

Le principe de réhabilitation de ce bâtiment pour y accueillir les logements de fonction n'a pas été retenu.

En effet, la surface et les volumes existants ne sont pas adaptés au logement. De plus, une localisation au fond de l'enceinte de l'établissement n'est pas souhaitable.

Par contre, le regroupement de toutes les activités logistiques dans ce bâtiment est intéressante, car au vu de l'affectation des locaux (ateliers, réserves, ...), une réhabilitation plus sommaire est envisageable.

De plus; la proximité de ce bâtiment avec la demi-pension, au droit de l'accès de service, auquel sont associés des places de stationnement pour le personnel est pertinente dans le cadre d'une telle ré-affectation.

Par ailleurs, l'essentiel du cloisonnement n'est pas modifié, et la surface utilisée permet de dégager 3 grandes salles sans affectation précise, intéressantes pour la vie lycéenne, ou l'activité pédagogique.

Le bâtiment J « Salle polyvalente-Maison des Lycéens-Infirmerie -Vestiaires sportifs»

Ce bâtiment neuf, qui cadre à l'Est l'espace récréatif, abrite sous une couverture unique les locaux du service de santé, la Maison des Lycéens, la salle polyvalente, les locaux sportifs, les sanitaires des élèves et le préau.

Il est stratégiquement situé à proximité de la Vie scolaire, sur le cheminement des élèves entre les locaux pédagogiques et la demi-pension.

Ces locaux et lieux de convivialité et de détente profitent à la fois d'une large ouverture sur l'espace récréatif, mais également d'une façade orientée vers le ruisseau et son environnement végétal poétique.

L'infirmerie, organisée autour d'une salle d'attente, est située dans la « pointe » du bâtiment, et donc éloignée des espaces extérieurs occupés par les lycéens.

La Maison des Lycéens propose un large foyer largement vitré vers la cour, et visible depuis les bureaux de la Vie scolaire. Les deux salles d'activité sont ouvertes sur la façade plus calme côté ruisseau, et sont jumelables par une cloison acoustique mobile.

La salle polyvalente offre un volume généreux, très vitré sur le préau et la cour. Sa surface peut être pratiquement doublée grâce à une cloison acoustique mobile ouverte sur le foyer des élèves.

Une estrade permet la réalisation de tous spectacles ou conférences. L'arrière-scène a un accès direct sur la voie extérieure pour toute livraison de matériel.

Des loges et dépôts complètent cette structure.

A noter que les vestiaires sportifs attenants peuvent être utilisées ponctuellement pour les besoins de tout spectacle.

A l'inverse, cette proximité autorise le cas échéant l'utilisation de la salle polyvalente pour un usage sportif (tennis de table, gymnastique, danse, arts martiaux, ...), avec accès direct aux vestiaires.

**RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU LYCEE NORD BASSIN A ANDERNOS**

Concours de Maitrise d'Oeuvre

Ceux-ci sont idéalement situés à côté du stade sportif.

Les sanitaires principaux des élèves, situés sous le préau, sont de type autoroutiers, conçus contre le vandalisme, avec un local technique central en décaissé, dans lequel tous les réseaux ( AEP, EU, EV, éclairage, ventilation, ...) sont hors de portée aux élèves, et directement accessibles pour tous travaux de maintenance.

Le bâtiment K « Logements de fonction »

Ces logements jumelés sont organisés en duplex, et assurent à leurs occupants une intimité par rapport au Lycée.

Ils bénéficient d'un abri pour les voitures, jumelé à celui des vélos, dont la couverture en « kalzip » vert-cuivre reprend la typologie de celles des autres bâtiments.

**L'Architecture**

L'Architecture du projet, d'une modernité nécessaire, mais sans maniérisme ni effet de mode, se veut modeste et pragmatique, à l'échelle du quartier environnant, tout en s'affirmant comme édifice public majeur dans la commune d'Andernos.

Le jeu des auvents, des portes à faux permet de profiter de la lumière tout en se protégeant du soleil.

Les rapports d'échelle étudiés, les matériaux employés, le jeu des rythmes, des transparences et de la lumière présente partout dans l'établissement, y compris dans les circulations, sont des facteurs déterminants d'appropriation du Lycée par les élèves, les enseignants et l'ensemble du personnel.

## CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE

### RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU LYCEE NORD BASSIN A ANDERNOS

#### Concours de Maitrise d'Oeuvre

Mars à mai 2005: Aménagement des RdC des bâtiments B et C  
(extensions et étages en fonctionnement).  
= 100% des salles d'enseignement opérationnelles.  
Libération des salles de cours du bâtiment I.

#### PHASAGE LOCAUX DE MAINTENANCE

Juin à août 2005 : Travaux dans bâtiment I  
Libération du bâtiment G  
Août 2005 Démolition du bâtiment G

#### PHASAGE LOCAUX ADMINISTRATIFS, VIE SCOLAIRE, CDI, FOYERS, ...

Juillet à août 2004 : Démolition partielle du bâtiment H  
Conservation des vestiaires et locaux sportifs, hors encombrement bâtiment J  
Août 2004 à mars 2005 : Construction du bâtiment J.  
= divers locaux et vestiaires neufs opérationnels.  
Avril à juin 2005 : Installation provisoire CDI dans Salle polyvalente, Salle d'Etudes dans Foyer.  
élèves, Foyer Professeurs et Foyer élèves dans Salles d'activités,  
Administration et Vie scolaire dans infirmerie, bureaux élèves et profs.  
Avril à juillet 2005 : Aménagement et extension du RdC et 1er étage du bâtiment A.  
Avril à août 2005 : Aménagement et extension du RdC et 1er étage du bâtiment D.  
Juillet à août 2005 : Construction de l'auvent d'entrée.  
Août 2005 : Démolition du bâtiment H.

#### PHASAGE LOGEMENTS DE FONCTION

Octobre 2004 à mars 2005 : Construction des logements de fonction.  
Mars 2005 : Construction de l'abri-vélo.

#### PHASAGE LOCAUX DEMI-PENSION

Juin à août 2005 : Extension et aménagement de la cuisine du bâtiment E  
Juin à octobre 2005 : Extension et aménagement du réfectoire du bâtiment E  
Septembre à octobre 2005 : Repas servis dans salles non affectées du bâtiment I et/ou dans Foyer élèves  
du bâtiment J, et/ou dans certaines salles existantes du bâtiment E en

fonction

du phasage

#### PHASAGE VOIRIE ET ESPACES VERTS

Juillet à août 2004 : Construction du pont véhicules et de la passerelle piétonne. >  
Réalisation de la voirie de service côté Est avec couche de roulement provisoire.  
Juillet 2004 à août 2005 : Réseaux, voirie définitive et espaces verts selon avancement des travaux.